

## **DECLARATION LIMINAIRE CCER DU 2 octobre 2013**

Monsieur le Président,

Le 24 septembre se tenait la première réunion du groupe de travail relatif aux délais d'attente des candidats au permis de conduire.

Le SNICA-FO ne s'appesantira pas sur les velléités de privatisation de l'examen formulées par certaines organisations professionnelles, tant il paraît évident, nécessaire et salubre que l'examen du permis de conduire est une mission de service public républicain.

En revanche, le SNICA-FO reviendra sur la proportion truquée de 66%, avancée par vos services dans un diagramme présenté en séance, censé décrire la part de l'activité consacrée par les IPCSR à la passation des examens.

**Les seules données à prendre en considération**, afin d'établir des statistiques impartiales, sont les journées consacrées à l'exécution de nos missions.

Les congés, et RTT, qui ne sont jamais que la compensation du travail déjà effectué hors du temps réglementaire, au même titre que les récupérations accumulées lors des déplacements, n'ont aucune raison d'apparaître dans un document qui a l'ambition de présenter synthétiquement l'activité des IPCSR.

Reconsidéré avec discernement, le diagramme devrait mettre en évidence que les agents consacrent, non pas les 2/3 de leur temps de travail aux examens mais **plus des 4/5<sup>èmes</sup> !**

**Car là est la réalité** : au détriment des autres missions statutairement dévolues, telles les missions de contrôle dont les bienfaits ne sont pas à démontrer, **les IPCSR sont quasiment cantonnés à la seule passation des examens.**

Et qui plus est, dans les conditions dégradées dues notamment au déploiement erratique des réformes poids lourd et moto, et au dépassement du temps de travail depuis plus de 4 ans.

Sur ce dernier point, outre la redéfinition nécessaire de la durée des épreuves de chaque catégorie, **le SNICA-FO demande expressément que l'ensemble des tâches administratives qui incombent aux IPCSR soit listé de manière exhaustive, dans les plus brefs délais et que le temps nécessaire à leur réalisation soit quantifié et précisé réglementairement.**

Pour le SNICA-FO, il est inconcevable que les agents subissent encore aujourd'hui des dépassements du temps de travail ! Par ailleurs, le déploiement de l'APEP et de la dématérialisation complète (reportée sine die), ne saurait servir de prétexte fallacieux à l'administration pour se défaire de ses responsabilités et continuer à imposer des conditions de travail inadmissibles aux IPCSR. Par conséquent, le prochain CCER doit acter des décisions claires et satisfaisantes sur ce dossier.

En ce qui concerne les examens moto et poids lourd, le SNICA-FO a fait parvenir à la DSCR un nombre certain de revendications relatives aux modalités d'évaluation. Ce nombre est proportionnel aux imperfections consécutives à la précipitation dans laquelle, ce travail éminemment impactant pour les agents et la sécurité routière, a été mené.

Il est devenu incontournable de prendre en compte ces aménagements des procédures. Elles ne pourront toutefois jamais compenser les mois d'errance dont s'est rendue coupable l'administration, ni les désagréments qu'ont subis les agents.

Par ailleurs, le SNICA-FO souligne le caractère rébarbatif et systématique des examens « hors-circulation » des catégories moto et poids lourd. Nous dénonçons ces procédures qui minimisent les compétences d'expertise des personnels, pour mieux les cantonner au rôle d' « agents de constatation ».

Enfin, suite au recours exercé par une organisation professionnelle contre l'extension de l'annonce différée du résultat (ADR), il convient que l'administration nous présente dès aujourd'hui son plan d'action afin de contrer cette manœuvre insensée. **Car la remise en cause d'une telle mesure, défendue depuis plus de 10 ans par le SNICA-FO et obtenue par la lutte, entraînerait inéluctablement une réaction immédiate, massive et déterminée des agents.**

**Nous souhaitons que cette déclaration soit annexée au procès verbal de ce CCER .**

## **DECLARATION DE LA SECTION ENCADREMENT DU SNICA-FO**

Monsieur le Président,

Il y a quelques mois, et pour la première fois dans l'histoire de ce corps, l'appel à la grève des DPCSR entraînait la mobilisation de plus de 80% des agents. Ce mouvement d'ampleur traduit les difficultés immenses, et le malaise profond ressenti par l'encadrement de l'éducation routière.

Malgré ce message fort et sans ambiguïté, l'administration ne se donne toujours pas les moyens de remédier au désarroi des DPCSR, puisqu'ils se retrouvent aujourd'hui dans un contexte tout aussi détérioré et anxiogène qu'en début d'année.

Les exemples sont légion:

- Entre la cacophonie sur le CERFA 06 qui pose problème à pratiquement **TOUTES** les parties concernées (EECA, préfectures, bureaux ER, usagers....)
- Entre la mise en œuvre chaotique de la troisième directive européenne due à un manque d'anticipation de l'administration

- Entre les consignes dictées par une hiérarchie locale insubordonnée et qui entrent en opposition avec celles de la DSCR, incapable d'imposer un pilotage national ferme.
- Entre les incidents informatiques à répétition et les circulaires parfois contradictoires qui s'enchaînent

**Les DPCSR ont le sentiment d'évoluer dans un champ de mines dont ils ne voient pas l'issue.**

**Et à tout cela, vient s'ajouter l'ensemble des questions essentielles liées au transfert, que se posent tout aussi légitimement les IPCSR !**

**Il est de la responsabilité de l'administration de répondre à ces sujets fondamentaux !**

Les DPCSR, comme l'ensemble des agents des bureaux de l'éducation routière, ont besoin de consignes claires et de portée nationale. De la même manière, il est impératif, afin de travailler dans des conditions décentes, qu'une vision limpide de l'avenir se dessine. Les errements de la DSCR livrent les délégués à la vindicte d'usagers mécontents et nuisent à l'image d'un service public auquel le SNICA-FO est indéfectiblement attaché.

Pour assurer l'efficacité attendue et nécessaire, la Section Encadrement du SNICA-FO revendique plus que jamais, une recentralisation du service des examens du permis de conduire. Il est en outre, indispensable que soient désignés dans les meilleurs délais des interlocuteurs en capacité d'assurer les suivis des différentes réformes. Tout cela, afin que les délégués cessent d'être considérés comme les responsables des nombreux dysfonctionnements actuels.

**Le SNICA-FO n'exclut aucune modalité d'action pour faire entendre et aboutir ses revendications.**

Nous souhaitons que cette déclaration soit annexée au PV de ce CCER.